



# PAROISSE ST-JOSEPH DES ÉPINETTES

## FEUILLE D'INFORMATION PAROISSIALE

Dimanche 4 avril 2021

**Dimanche de Pâques - Résurrection du Seigneur**

**« Ce n'est plus moi qui vis, mais le Christ qui vit en moi »**

On nous dit chaque année que Jésus est ressuscité, et pourtant aujourd'hui même, dans le monde, des hommes et des femmes disparaissent parfois brutalement de la Covid. Que veut dire cette annonce de la Résurrection, si la mort fait encore son œuvre ? Certes, pour y répondre, nous devons revenir à l'événement tel qu'il se présente à nous dans les Évangiles, mais également à deux paroles essentielles. La première est de saint Paul : « *si le Christ n'est pas ressuscité, vaine est notre foi* ». En affirmant cela, l'apôtre des nations pointe le cœur de la foi chrétienne. Il rappelle aussi d'une certaine manière, que l'homme est créé pour la vie et le bonheur et non pour la mort. Ainsi, notre religion ne se réduit pas à une démarche uniquement altruiste. La religion chrétienne embrasse tout le sens de la vie de l'homme. Elle prend en compte la vocation de l'homme et le drame qui la blesse. Car l'enjeu de la mort et de la Résurrection de Jésus est précisément le salut de tout l'humain. Nous le savons, l'humanité a besoin d'être sauvée de l'enfermement sur elle-même, pour retrouver l'ouverture à l'autre et sa relation vitale à Dieu. Or, la deuxième parole importante pour comprendre de quelle mort nous parlons précisément, est celle de saint Jean. Celui-ci nous indique une définition de la mort. La mort spirituelle, car c'est de cela dont il s'agit, est plus grave que la mort biologique, c'est-à-dire la mort telle qu'on la comprend habituellement. Or, c'est d'abord de la mort spirituelle que le Christ, par le don de sa vie, vient nous sauver. Précisément, l'origine de ce drame humain est exprimée en images poétique dans le livre biblique de la Genèse. Adam et Ève choisiront d'occuper la place de Dieu, en mangeant le fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, privilège divin de dire le bien et le mal. Mais selon le même livre, Dieu prenant acte de ce choix, leur refuse d'accéder à l'arbre de la vie de peur qu'ils se perdent définitivement dans une autonomie totale, loin de Lui et loin de son amour pour lequel ils ont été créés. Ainsi, pour l'auteur inspiré, qu'Adam et Ève deviennent mortels biologiquement, n'est pas la fin de tout, mais l'occasion d'un salut possible à venir. Ainsi comprise, cette mort corporelle reste, depuis la résurrection de Jésus, un chemin obligé même pour le chrétien, un passage, certes inquiétant, mais qui se présente comme l'instant suprême d'une remise possible et humble de nous-mêmes entre les mains du Créateur. Or, toujours exemplaire, Jésus lui-même, n'a pas esquivé cette étape de la condition humaine blessée par le péché. Il est bien mort sur la croix et mis au tombeau. Pourtant, la Résurrection n'est ni l'événement d'hier, ni uniquement un événement à venir. Nous vivons déjà de l'Esprit du ressuscité. Par les sacrements, et spécialement l'Eucharistie (la messe), nous recevons sous la forme du pain, le Corps du Christ ressuscité. Ainsi, rassemblés en Lui, nous communions dorénavant tous à son esprit vivant. C'est sans doute dans ce sens que nous pouvons comprendre la parole de saint Paul : « *ce n'est plus moi qui vit, mais le Christ qui vit en moi* ». Bonne fête de Pâques !

P. Emmanuel Végnant

## AGENDA DE LA PAROISSE

### ♦ Vendredi 2 avril - Quête pour les Lieux Saints -

15h00 : Chemin de Croix, dans l'église, 40 rue Pouchet

17h00 : Célébration de la Passion du Seigneur

### ♦ Samedi 3 avril --

9h00 : Office des ténèbres (de la nuit)

### ♦ Dimanche 4 avril :

9h30 : Messe de Pâques

11h00 : Messe de Pâques et Baptême des adultes

### ♦ Mercredi 7 avril

19h00 : Rencontre du CPP (Conseil Pastoral Paroissial), à la crypte 40 rue Pouchet

### ♦ Jeudi 8 avril

20h30 : Rencontre des équipes "Jeunes Foyers" en visio-conférence



### ♦ Samedi 10 avril

9h45 : Réunion de préparation au Baptême, sur inscription

16h30 : Messe dominicale anticipée


### ♦ Dimanche 11 avril -Dimanche de la Miséricorde-

9h30 et 11h00 : Messe dominicale

## VIE DE L'ÉGLISE

### DIMANCHE DE LA MISÉRICORDE

#### DIMANCHE 11 AVRIL



La fête de la Miséricorde est célébrée le premier dimanche après Pâques ou le deuxième dimanche de Pâques, appelé actuellement Dimanche de la Divine Miséricorde.

C'est Saint Jean Paul II qui institua cette fête en 2000 le jour de la canonisation de Sainte Faustine. Le Christ lui avait dit « *La Fête de la Miséricorde est issue de mes entrailles, je désire qu'elle soit fêtée solennellement le premier dimanche après Pâques* ».

La miséricorde est une attitude caractéristique de Dieu qui peut le définir tout entier : comme le disait Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, « Il n'est qu'amour et miséricorde ». La miséricorde est révélatrice du soin dont le Père entoure ses enfants : Dieu écoute avec attention ce qui monte du cœur de l'homme ce qui provoque en Lui une attention quasi-maternelle. L'homme peut alors accepter de voir la misère, la pauvreté, l'étroitesse de sa vie.



# SEMAINE SAINTE

## JEUDI SAINT - 1<sup>ER</sup> AVRIL

**9h00** : Office des ténèbres (de la nuit)

**17h00** : Célébration de la Sainte Cène du Seigneur

## VENDREDI SAINT - 2 AVRIL

**9h00** : Office des ténèbres (de la nuit)

**15h00** : Chemin de Croix

(Suivi du sacrement du Pardon pour ceux qui le souhaitent)

**17h00** : Célébration de la Passion du Seigneur



## SAMEDI SAINT - 3 AVRIL

**9h00** : Office des ténèbres (de la nuit)

**(pas de veillée pascale en raison du couvre-feu)**

## DIMANCHE DE PÂQUES - 4 AVRIL

**9h30** : Messe de Pâques

**11h00** : Messe de Pâques et Baptêmes des adultes



## VENDREDI SAINT : QUÊTE POUR LES LIEUX SAINTS

Les sommes recueillies sont destinées aux œuvres pastorales et sociales des communautés chrétiennes catholiques d'Israël, de Palestine, de Jordanie, de Syrie, du Liban, d'Égypte, de Chypre, d'Irak... et à l'entretien des Lieux saints



## LETTRE DES ÉVÊQUES DE FRANCE AUX CATHOLIQUES SUR LA LUTTE CONTRE LA PÉDOPHILIE

*« Seigneur, délivre-nous de la tentation de vouloir nous sauver nous-mêmes et sauver notre réputation ; aide-nous à porter solidairement la faute et à rechercher des réponses humbles et concrètes en communion avec tout le Peuple de Dieu » Pape François, février 2019*

**Le vendredi 26 mars 2021, les évêques de France ont adressé une lettre aux catholiques de France.** Ils y exposent trois séries de mesures et un appel lancé aux fidèles pour être « vigilants et actifs pour faire de notre Église une "maison sûre". »

**En cliquant sur ce lien retrouvez la lettre des évêques :**

<https://www.paris.catholique.fr/lettre-des-veques-de-france-aux.html>

➤ Quelques exemplaires sont également à votre disposition dans l'église.



## LETTRE APOSTOLIQUE À L'OCCASION DU 7<sup>E</sup> CENTENAIRE DE LA MORT DE DANTE ALIGHIERI

*"Dante, prophète d'espérance et poète de la miséricorde"*

Dans sa lettre apostolique "Candor lucis aeternae", publiée le jeudi 25 mars, François, souligne l'actualité, la pérennité et la profondeur de foi de "La Divine Comédie" : [https://www.vatican.va/content/francesco/fr/apost\\_letters/documents/papa-francesco-lettera-ap\\_20210325\\_centenario-dante.html](https://www.vatican.va/content/francesco/fr/apost_letters/documents/papa-francesco-lettera-ap_20210325_centenario-dante.html)



## RÉSERVATIONS POUR LES MESSES DOMINICALES

Nous vous remercions de bien vouloir réserver sur le site  
à partir du vendredi et au plus tard le samedi soir.

Les restrictions sanitaires ne nous permettent d'accueillir que 120 personnes dans l'église, or depuis deux ou trois semaines, nous comptons plutôt 150 personnes !

➤ **Nous vous prions d'être très vigilants et de vous répartir sur les deux messes de Pâques (dimanche 9h30 et 11h00)** et également de **bien respecter les distances en laissant deux places libres avec vos voisins** (sauf membres d'une même famille qui peuvent s'asseoir les uns à côté des autres)

## MESES

En raison des mesures sanitaires édictées par le gouvernement, notre église ne peut accueillir pour le moment plus de 120 fidèles par célébration.

### MESES DOMINICALES

Nous vous proposons de venir à l'une des messes suivantes :



Samedi 17h30 (pas de messe de Pâques anticipée, ni de veillée pascale)

Dimanche 9h30

Dimanche 11h00

### MESES PENDANT LA SEMAINE (sans réservation)

Lundi 9h00, mardi 9h00, mercredi 9h00, jeudi 12h15, vendredi 9h00, et samedi 9h00

➤ **Les messes du mardi et du jeudi, à 19h00 sont provisoirement supprimées**

## RÉSERVATION POUR LES MESSES DOMINICALES



### **1 RÉSERVATION SUR LE SITE DE LA PAROISSE VENDREDI ET SAMEDI**

<https://www.stjosephdesepinettes.org>

Vous réservez votre place dans la limite des capacités d'accueil. **Si le formulaire n'indique pas l'horaire de la célébration de votre choix, c'est que le nombre maximum de fidèles pour cet office a déjà été atteint.** Nous vous remercions alors de bien vouloir vous reporter sur une autre célébration proposée.

**Attention ! Vous ne pouvez faire qu'un seul choix et ne pouvez exprimer votre souhait qu'une seule fois**

### **2- EN RETIRANT UN COUPON PAPIER À L'ÉGLISE**

Dès le vendredi matin, 30 coupons-horaire par messe, sont à disposition sur les présentoirs. (À chaque messe 30 places seront réservées pour ces personnes).

**Merci de prendre un coupon par personne (enfants à partir de 8 ans)  
pour la messe de votre choix**



**Vous devrez présenter ce coupon à votre arrivée dans l'église**